



Rapport annuel

2018-2019

octobre 2019

LA MISSION

Donner aux personnes en situation de handicap le pouvoir au quotidien de vivre une vie autonome et participative en société par le moyen de l'assistance personnelle comme instrument d'émancipation et de libération.

LA VISION

Permettre à tous les citoyens québécois et québécoises, peu importe leur condition physique et leur lieu géographique, de vivre une vie citoyenne participative de façon autonome. Toutes personnes en situation de handicap a le droit d'être assisté par un accompagnant de vie 24h/7j si nécessaire, pour lui permettre de réaliser ses choix et plan de vie.

LA PROMESSE

Se donner le pouvoir au quotidien de vivre une vie autonome et participative en société

LES VALEURS

- Droit :** Nous défendons notre droit au choix et à la vie autonome.
- Égalité :** Nous demandons de vivre une vie citoyenne et participer à la société au même titre que toute autre personne.
- Liberté :** Nous réclamons la liberté de planifier et de mettre en action nos propres projets de vie en lien avec nos valeurs, nos habitudes et nos aspirations.
- Audace :** Nous avons l'audace de développer des solutions innovatrices qui révolutionneront l'assistance personnelle comme instrument de libération et d'émancipation.
- Autodétermination :** Étant donné que nous sommes les experts pour déterminer nos besoins, toutes les décisions, qu'elles soient administratives ou autres, doivent être prises par nous et pour nous.

Ce document a été préparé PAR et POUR

Coop ASSIST - Coopérative québécoise pour la vie autonome

11000 Rue des Montagnards, R1-400

Beaupré, Québec, G0A 1E0

info@coopassist.ca

<https://coopassist.ca/>

rédaction et mise en page

Marie-Claude Lépine

mclepine@coopassist.ca

Photos

Arnaud Gendreau

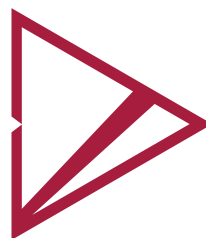
TABLE DES MATIÈRES

Présentation du logo.....	5
Présentation du conseil d'administration.....	6
Présentation des employés.....	7
Les membres.....	8
Démarches politiques.....	9
Faits saillants	12
États financiers.....	13
Pistes d'action	16

PRÉSENTATION DU LOGO

Avant de vous présenter ceux qui administrent la coopérative, parlons un peu de l'image qui reflète notre organisation. Cette image parle de nos valeurs, de notre histoire, de notre désir d'émancipation et de participation à la société. Une société sans nous, n'est pas une société complète.

Voici les explications de Martin Ducharme, l'auteur du logo.



COOP
ASSIST

L'inspiration initiale du logo était d'opposer au symbole du triangle noir du système de marquage des prisonniers du régime nazisme. Le triangle noir identifiait les personnes socialement inadaptées. Le triangle blanc se veut l'opposé de cette idée.

Le triangle pointe vers la droite, un peu comme le symbole « play » d'un appareil audio/vidéo. Le symbole « play » se rapproche plus de la promesse « Se donner le pouvoir au quotidien de vivre une vie autonome et participative en société ». Entre autres mots, « jouer comme tous les autres et faire sa part ».

Le triangle qui pointe vers la droite démontre aussi que la promesse et que l'avenir de cette société se fera avec l'Assistance Personnelle.

Le contour du triangle blanc est brisé pour représenter le handicap, mais il pointe aussi vers le triangle blanc pour signifier l'inclusion.

La ligne intérieure qui sépare le triangle en deux illustre l'iniquité actuelle. Elle souligne aussi qu'avec les personnes avec un handicap, la société devient plus complète par leur apport dans la vie citoyenne.

PRÉSENTATION DU CA

Voici ceux qui apportent une contribution spécifique à l'atteinte de la mission de la Coopérative.



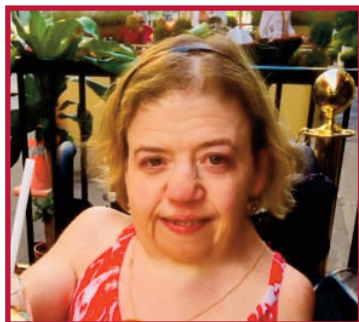
Jonathan Marchand
président
avril 2018 -



Marie-Claude Lépine
vice-présidente
avril 2018 -



Deborah Kennard
administratrice
avril 2018 -



France Rochon
administratrice
avril 2018 -



Gilles Martineau
administrateur
avril 2018 -



Lucie Lacasse
• *trésorière*
décembre 2018 - février 2019

• *secrétaire - trésorière*
externe au CA
avril 2018 - décembre 2018



Jean-Guy Tremblay
secrétaire
mars 2019 -

PRÉSENTATION DES EMPLOYÉS

La Coopérative n'a aucun employé à son actif encore, tout le travail est assumé par les membres du conseil d'administration et ses partenaires. Un grand merci à ces derniers pour croire en ce projet et pour s'y engager bénévolement.

IMAGE DE MARQUE



CRÉATION ET VALORISATION
DE MARQUES

La rédaction de notre mission, de notre vision, de notre promesse et de nos valeurs s'est effectuée par un long processus dans lequel **Martin Ducharme** nous a guidé et accompagné. La création de notre logo est également une création de Nyévo..

LOBBYISME

Claude Richard et **Stéphane Bertrand** de la firme Quentus International, nous accompagnent depuis le début comme lobbyiste. Ils nous conseillent et nous accompagnent à chacune des rencontres avec le politique.



SITE INTERNET

Mylène Viens, membre de Coop ASSIST a mis à profit ses connaissances et ses talents pour la création de notre site Internet. Tous peuvent maintenant avoir de l'information sur notre programme d'Assistance Personnelle Autodirigé, nos démarches et notre coopérative.



PHOTOS ET VIDÉOS



ARNAUD GENDREAU

Arnaud Gendreau est partout où nous allons, il sort à tout coup son objectif, sa caméra ou son cellulaire pour imager nos actions. Que ce soit pour nos archives, notre site Internet ou pour alimenter nos réseaux sociaux, ces images rendent la Coopérative vivante.

SOUS-TITRAGE

Puisque nous avons des membres ayant une déficience auditive et des membres anglophones, il est important pour leur inclusivité de sous-titrer nos vidéos. C'est donc **Éloïse Brisson** qui accomplit cette tâche.



LES MEMBRES

Étant donné que la mise sur pied du processus d'admission n'a été fonctionnelle qu'à la mi-avril, la Coopérative ne comptait que 9 membres en date du 30 avril 2019.

DÉMARCHES POLITIQUES

Depuis la création de Coop ASSIST, plusieurs démarches auprès du gouvernement et des partis politique ont été entreprises.

RENCONTRES AVEC DES FONCTIONNAIRES

avril 2018 et janvier 2019



Daniel Garneau,
*Directeur des services en
déficience et en réadaptation
physique*

Pierre Leclerc,
*Directeur de cabinet de la
Ministre Lucie Charlebois*



Geneviève Poirier,
*Directrice adjointe des services en déficience et
en réadaptation physique*

LETTRE AU MINISTRE DES FINANCES

février 2019

N'ayant pas encore rencontré les preneurs de décision et voulant faire partie du budget 2019-2020 du gouvernement, nous avons rédigé une lettre à Éric Girard, ministre des Finances.



RENCONTRES AVEC DES ÉLUES

février et mars 2018



Maryline Picad,
adjointe parlementaire et
responsable de l'OPHQ



Marguerite Blais,
ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

REMISE DU PROJET À TOUS LES PARTIS

campagne électorale - août 2018



Gabriel Nadeau-Dubois
Québec Solidaire



Lucie Charlevoix
Parti Libéral du Québec



Maryline Picard
Coalition Avenir Québec



Véronique Hivon
Parti Québécois

APPUIS POLITIQUE



Dave Turcotte,
Porte-Parole en santé pour le
Parti Québec



Sol Zanetti,
Porte parole en Santé, Québec Solidaire

FAITS SAILLANTS

Pour sa première année d'exploitation, Coop ASSIST a été très active, et ce sans aucune ressource financière. Que ce soit par la rédaction de documents, la création du site Internet, en passant par des conférences, présences dans les médias ou par des représentations politiques, les talents, les compétences et le savoir des administrateurs et de nos partenaires ont été mis à profit.

Voici les faits saillants de cette première année de mai 2018 à avril 2019 :

MAI À DÉCEMBRE 2018

PRINTEMPS

Publication du rapport économique qui compare les coûts directs des CHSLD et du programme Assistance Personnelle Autodirigé (APA)

JUILLET

Début des travaux pour la rédaction d'un cahier des administrateurs et d'un code d'éthique et de déontologie pour les administrateurs

AOÛT

Lancement de la page Facebook de Coop ASSIST

AUTOMNE

Adoption de quelques politiques de gestion

NOVEMBRE

Présentation de la conférence « *L'Assistance Personnelle comme outil à l'emploi* » lors d'un colloque international sur le handicap et la citoyenneté en France

DÉCEMBRE

Finalisation d'un document présentant en détail le programme d'Assistance Personnelle Autodirigé québécois ainsi que le projet pilote tel que le propose Coop ASSIST. Ce document sera adressé au gouvernement.

JANVIER À AVRIL 2019

JANVIER Mise en ligne du site Internet

FÉVRIER Lancement du processus d'inscriptions pour devenir membre de la coop

MARS Participation à l'émission Accès-libre avec Luc Fortin sur les ondes de Canal M

AVRIL Premier envoi de l'infolettre

AVRIL Premier envoi de l'infolettre

ÉTATS FINANCIERS

Coop ASSIST n'a pas été « opérationnelle » dans la période visée par le présent rapport, car le projet pilote qui supportera le programme d'Assistance Personnelle Autodirigée n'est pas encore en place. Il n'y a donc pas d'opération au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives. Il n'a donc pas été nécessaire d'avoir un rapport d'un vérificateur.

Puisque la Coopérative n'avait aucun revenu entre le 1er mai 2018 et le 30 avril 2019, tous les frais encourus ont été assumés par les administrateurs. Ces frais seront remboursés ultérieurement. Il n'y a donc eu aucune aide financière apportée aux dirigeants.

Voici nos états financiers et notre bilan annuel.

Coop ASSIST

BILAN

En date du avril 30 2019

	TOTAL
ACTIFS	
Actifs à court terme	
Trésorerie	
Solidaire Desjardins (-PCA)	139.69
Total Trésorerie	\$139.69
Total Actifs à court terme	\$139.69
Total des actifs	\$139.69
OBLIGATIONS ET CAPITAL	
Obligations	
Passif à court terme	
Fournisseur à payer	874.38
Total Passif à court terme	\$874.38
Passifs à long terme	
Emprunt à long terme - Daniel Pilotte	290.07
Emprunt à long terme - Deborah Kennard	40.00
Emprunt à long terme - Jonathan Marchand	3,987.15
Emprunt à long terme - Marie-Claude Lépine	1,810.16
Total Passifs à long terme	\$6,127.38
Total des obligations	\$7,001.76
Capital	
3050 Contributions des membres	98.82
Opening Balance Equity	-2,507.43
Bénéfices non répartis	-515.92
Bénéfice de l'année	-3,937.54
Total Capital	\$ -6,862.07
Total des obligations et du capital	\$139.69

Coop ASSIST

ÉTAT DES RÉSULTATS

mai 2018 - avril 2019

	TOTAL
DÉPENSES	
3065 Noms de domaines	176.18
5054 Frais de bureau utilisé	115.78
5058 Télécommunication	220.00
5061 Repas de déplacements	430.46
5063 Quick Books	17.92
Dues and Subscriptions	100.00
Déplacement	612.00
Frais bancaire - Monetico	54.81
Frais bancaires	62.11
Frais d'accompagnement	136.00
Frais de Google Play	12.28
Frais juridiques et professionnels	2,000.00
Total des dépenses	\$3,937.54
PROFIT	\$ -3,937.54



Jonathan Marchand
Président



Marie-Claude Lépine
Vice-Président

PARTS DE QUALIFICATION

Pour devenir membre consommateur, toute personne doit souscrire au nombre minimal d'une (1) part sociale. Le montant de chaque part sociale est de dix (10) dollars pour un montant total de dix (10) dollars. Les parts de qualification sont payables comptant au moment de l'admission comme membre.

Aucune part de qualification sont détenus par des membres décédés, démissionnaires ou exclus.

PARTS PRIVILÉGIÉES

Le Conseil est autorisé à émettre des parts privilégiées au besoin. Mais aucune part privilégiée n'a été émises depuis le début de nos activités.

PISTES D'ACTION 2019-2020

L'objectif principal pour l'année 2019-2020 est d'obtenir l'approbation du projet pilote par le gouvernement. La mise en place du projet pilote est facilement réalisable à court terme, puisqu'il ne s'agit pas encore de changer les lois ni la réglementation. Le projet pilote sert à valider la viabilité du programme d'Assistance Personnelle Autodirigée que nous proposons, ainsi qu'à récolter des données pour réaliser une étude qui démontrera l'impact économique et social du programme au Québec.

Voici donc nos objectifs à court et moyen termes

POLITIQUE

- ▶ Rencontrer Mme McCann et M. Carmant pour revoir avec eux les enjeux du projet pilote qu'ils n'ont pas bien saisis. L'objectif est qu'ils reviennent sur leur décision et acceptent la mise en place du projet pilote.
- ▶ Mettre en place un caucus avec les trois partis de l'opposition officiels pour rallier leurs forces et leur pouvoir

COMMUNICATION

- ▶ Élaborer un plan de communication solide en marketing et en relation publique avec la firme Paradigme.
- ▶ Faire connaître Coop ASSIST et le programme d'Assistance Personnelle Autodirigée dans le milieu des personnes handicapées, mais aussi du public.
- ▶ Participer à des rencontres de réseautages

FINANCEMENT

- ▶ Trouver du financement auprès des députés.
- ▶ Rédiger des demandes de financement auprès de différentes fondations et organisations charitables

MEMBRES

- ▶ Augmenter le nombre de membres en proposant aux organisations de personnes handicapées qui appuient notre projet de présenter notre programme à leurs membres.
- ▶ Développer le soutien par les pairs par la mise en place et l'animation d'un groupe Facebook.

**Nous remercions les partenaires qui ont
permis la création de Coop ASSIST**

